

N° MDFSE : 202400021

# ATELIER CHANTIER D'INSERTION

## « MOBILITE SOLIDAIRE »



## BILAN QUALITATIF

# 2024

## BILAN QUALITATIF 2024

### ACI « Mobilité Solidaire »

Le chantier « Mobilité solidaire » a ouvert ses portes en Octobre 2021.

9 salariés en insertion bénéficient d'un contrat de travail sur 20 heures semaine et d'un accompagnement socioprofessionnel.

#### ➤ Salariés permanents

Une directrice, une coordinatrice, une accompagnatrice socioprofessionnelle, un encadrant technique d'insertion « gestionnaire de planning ».

#### ⌚ Nos missions :

#### ➤ Publics accueillis

- Demandeurs d'emplois de plus d'un an ;
- Bénéficiaires du RSA ;
- Travailleurs handicapés ;
- Personnes prises en charge au titre de l'aide sociale ;
- Personnes ayant achevées une période d'incarcération ou de désintoxication ;
- Personnes relevant de la protection judiciaire à la jeunesse ;
- Jeunes inscrits dans le PACEA, NEETS

#### ➤ Objectifs :

- Accueillir les personnes les plus en difficultés
- Accompagner les salariés dans un parcours d'insertion
- Evaluer les compétences professionnelles
- Former les salariés
- Préparer le salarié à l'intégration au monde du travail ordinaire ou à l'entrée en formation

#### ➤ Activités

Les salariés en insertion ont pour mission principale la conduite et le transport de personnes, ainsi l'emploi des salariés en CDDI sur ce dispositif consiste à :

- réaliser des prestations de transports de personnes au moyen d'un véhicule léger (d'une capacité de moins de 9 personnes) selon la réglementation du code de la route, les règles de sécurité des personnes et les impératifs de délai et de qualité.

## Les financements :

- **La convention Etat**

Nous avons été conventionnés pour 5.63 postes d'insertion et avons réalisé 5.11 ETP en 2024 soit 90.82% de réalisation. Notre objectif en 2025 est de maintenir nos ETP à 5.63.

Nous avons mis en place la possibilité à chacun (selon l'assiduité et le bon vouloir) de faire plus d'heures. Ainsi, nous pallions aux absences justifiées ou non (avertissement dans ce cas).

- **La convention Département**

Pour l'année 2024, les ACI de l'APFE sont conventionnés sur la base de 24 places de bénéficiaire RSA en file active. En 2024, nous accueilli 55 bénéficiaires du RSA soit une file active de 33.58 B RSA dont 3 ayant une reconnaissance travailleur handicapé. Nous sommes dans l'attente de confirmation de financement sur 2025.

- **Le FSE +**

L'ensemble des ACI de l'APFE peuvent bénéficier d'un financement FSE+ Emploi Inclusion Jeunesse Compétences : Accompagnement dans l'emploi au sein des ACI pour le financement des postes des encadrants techniques d'insertion et d'accompagnatrices socioprofessionnelles, selon une forfaitisation en fonction du nombre d'ETP et du nombre d'ACI.

## Le public accueilli :

### ➤ Candidatures reçues pour l'ensemble des ACI de l'APFE

La plateforme de l'inclusion par sa facilité d'utilisation et son ouverture aux différents acteurs de l'insertion a permis le recueil de 53 candidatures pour l'ensemble de nos chantiers. Toutes ces candidatures ont été exploitées. Nous avions constaté en 2021 de nombreux doublons de candidatures de personnes positionnées. Ces personnes étaient présentes sur 2,3 voire 4 ACI, faussant ainsi nos chiffres de candidatures. Grâce à nos échanges et une bonne communication avec nos partenaires, en 2024, nous avons réussi à faire baisser sensiblement le nombre de doublons. Cette baisse a été rendue possible par l'étude des candidatures avant positionnement sur la plateforme par le référent. Depuis 2024, la plateforme nous permet de réaiguiller au besoin la candidature de la personne si nous décidons de l'orienter sur un autre chantier.

### ➤ Effectifs des salariés polyvalents

En 2024, on compte 15 CDDI en entrées/sorties permanentes.

### ➤ Âge moyen des salariés en insertion

Tranche d'âge	2023	2024
Moins de 25 ans	3	1
25 à 49 ans	12	8
Plus de 50 ans	7	6
TOTAL	22	15

### ➤ Répartition par critères d'éligibilité

Critères d'éligibilité	Nbre de salariés en 2023	Nbre de salariés en 2024
PACEA	/	/
RSA	17	12
TH	2	1
ASS	6	3
ARE	/	/
Sous-main de justice	/	/

## Les formations et actions en lien avec les entreprises :

### ➤ Les formations collectives suivies

- CléA :

**Les salariés en CDDI de la « Recyclerie Vers le Numérique » sur 2024 ont bénéficié de la formation CLEA avec une prise en charge AKTO sur le plan de formation et PIC IAE.**

CLEA 188H/an

CléA est composé de 7 compétences clés chacune représentant un module :

1-Communiquer en Français :

2-Utiliser les règles de base de calcul et du raisonnement mathématique :

3-Utiliser les techniques usuelles de l'information et de la communication numérique :

4-Travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe :

5-Travailler en autonomie et réaliser un objectif individuel :

6- Apprendre à apprendre tout au long de la vie ;

7-Maîtriser les gestes et postures, et respecter les règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires.

- Autres formations et actions :

- Action de pédagogique sur « le tri des déchets » réalisé par TRINOVAL

- Semaine « Réussir sans Attendre » organisée en partenariat avec le Conseil Départemental « permettre à chaque allocataire du RSA de retrouver un emploi, de démarrer une formation ou un apprentissage ou encore d'obtenir un coup de pouce utile dans son parcours » via la présentation des SIAE, des témoignages de nos salariés en poste et un entretien diagnostic

- Atelier de prévention « Préserver son dos » mené par la CPAM

- Atelier resto du cœur

- La campagne de l'emploi organisée par France Travail

### ➤ Les formations et périodes d'immersion individuelles suivies

- Les périodes d'immersion :

Objectifs : développer son expérience et ses compétences, valider un projet professionnel.

**3 périodes d'immersion ont été réalisées en 2024 :**

- Association Don et Partage chauffeur 06/2024 B RSA

- Astrolab Centre Social CC2SO animatrice senior 06/2024 B RSA

- EPSM de la Somme vaguemestre/ heprographe 01/2024 B RSA

## Les résultats :

Type de sorties	2023	%	2024	%
Emploi Durable	1	8.33%	1	14.28 %
Emploi de transition	4	33.33%	1	14.28 %
Autres sorties positives : Formation,	4	33.33%	1	14.28 %
Total Sorties positives	9	74.99%		42.84 %
Décès				
Autre	3	24.99%	3	42.85 %
Démission, fin de période d'essai			1	14.28 %
Total des sorties	12	100%	7	100 %

Le taux de sortie de 42,85% représente une base solide pour construire et développer des stratégies d'amélioration continue. **Ce taux témoigne d'un potentiel important et nous encourage à persévérer dans nos efforts, il est important aussi de souligner que chaque personne ayant connu une sortie positive représente une réussite et une étape vers l'autonomie.** Ce chantier d'insertion accueille des salariés n'étant pas sujet au frein principal rencontré dans notre secteur qu'est la mobilité. Le travail pour nos équipes est donc concentré sur les autres freins tel que les freins sociaux et professionnels. Ce taux de sortie de 42,85% est un point de départ encourageant qui invite à poursuivre les efforts, à innover, et à renforcer les partenariats pour atteindre des objectifs toujours plus ambitieux en matière d'insertion.

Il est crucial de prendre en compte les contraintes spécifiques des chauffeurs travaillant en horaires décalés pour améliorer leur accompagnement et favoriser leur insertion professionnelle.

### ➤ **Emploi Durable**

- 1 sortie en CDD contrat PEC d'un an APFE gestionnaire de planning B RSA

### ➤ **Sortie en emploi de transition**

- 1 sortie en CDD de 1 mois La Poste OISEMONT

### ➤ **Autres sorties positives**

- 1 sortie en formation S'VE APFE POIX DE PICARDIE

## L'activité technique

Notre service de transport solidaire offre une solution concrète pour les personnes qui rencontrent des difficultés de mobilité ou qui n'ont pas accès à un moyen de transport personnel. Nous facilitons ainsi leur accès à l'emploi et contribuons à leur insertion sociale et professionnelle.

### Les chauffeurs en CDDI assurent le transport :

- de nos salariés de la SIAE qui n'ont pas de moyen de locomotion pour se rendre sur leur lieu de travail ou de formation
- de nos jeunes stagiaires de la formation professionnelle sans moyen de locomotion pour se rendre sur leur lieu de formation ou de stage,
- des personnes suivies sur les différents dispositifs de l'APFE afin de se rendre à leur rendez-vous de suivi mensuel avec leur référent,
- de l'ensemble des personnes citées ci-dessus pour se rendre à leur visite médicale, leur rendez-vous pôle-emploi, mission locale, entretien d'embauche....
- il peut parfois transporter des colis à destination de clients « vinted » à déposer dans des points relais.

Les chauffeurs salariés en insertion effectuent un trajet d'un point de départ à un point d'arrivée établi par le gestionnaire de planning. Ils sont responsables de la sécurité et de l'intégrité des personnes qu'ils transportent.

### Les chauffeurs sont les représentants de l'APFE lors de ses différents trajets, leurs fonctions comprennent :

- \* la supervision de la montée et de la descente sécurisée des personnes à bord du véhicule ;
- \* le transport convivial des personnes dans le respect des délais imposés et dans le respect de la réglementation du code de la route et de la conduite ainsi que des réglementations liées à la sécurité routière
- \* un excellent sens du contact et du relationnel ;
- \* le respect des procédures à la lettre ;
- \* La réquisition de signature des personnes transportées sur la feuille de route établie par le gestionnaire de planning ;
- \* Une capacité à s'adapter à la conduite et au gabarit de différents véhicules de 4 places à 9 places
- \* l'entretien des véhicules qui doit toujours rester en excellent état (nettoyage intérieur et extérieur, vérification des niveaux et pallier aux besoins, vérifications des surfaces vitrées et des pneumatiques...)
- \* La mise à jour des documents de bord (remplissage systématique du carnet de bord du véhicule et vérification des documents obligatoires ;

- \* le remplissage des documents de relevé d'incidence au cours du trajet (comportement verbal/ physique déplacé, retard...);
- \* le compte-rendu verbal après chaque transport auprès des gestionnaires de planning ;
- \* les sens du travail en équipe.

Le chauffeur doit donc faire preuve de professionnalisme, de rigueur et de savoir-être. Autant de qualités qui lui seront demandées dans n'importe quel métier auquel il se prédestine.

### Le service Transport Solidaire a permis à :

- 12 personnes d'entrer sur les chantiers d'insertion en 2024 : Ce résultat souligne l'impact positif de ce service sur l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale. Il met en lumière l'importance du transport comme levier pour l'accès à l'emploi, en particulier pour les personnes rencontrant des difficultés de mobilité.

- Le service de transport solidaire a permis à 10 personnes de continuer à travailler en 2024. Ce résultat souligne l'impact positif de ce service sur le maintien dans l'emploi en insertion et la continuité de l'accompagnement socioprofessionnel. Il met en lumière l'importance du transport comme levier pour le maintien en CDDI, en particulier pour les personnes rencontrant des difficultés de mobilité.

- Le service « Transports Solidaires » a ouvert les portes de l'école de la seconde chance à une dizaine de jeunes vivant dans des secteurs isolés, où les transports sont inexistant. Ces jeunes, qui n'auraient jamais pu envisager une telle opportunité sans cette aide, peuvent désormais se concentrer sur leur formation, leur remise à niveau et leur recherche d'emploi. L'ACI « Transports Solidaires » leur permet également de se rendre sur leurs lieux de stage, une étape cruciale pour la réalisation de leur projet professionnel.

- Grâce à ce chantier, une trentaine de bénéficiaires des dispositifs de l'APFE (Savoirs Fondamentaux, Vers ma Route, Auto-école sociale, S'VE) ont pu accéder au service des « Transports Solidaires ». Ils ont ainsi pu se rendre aux différents rendez-vous et ateliers proposés par ces dispositifs.

- Depuis septembre 2023, le transport solidaire a obtenu l'agrément pour effectuer des transports TUS, Transport d'Utilité Sociale. En 2024, 114 prescriptions de transports d'utilité sociale ont été reçus, 111 transports ont été réalisés (13 annulations ou non pris en charge), tous concernant la santé, l'emploi ou la formation, l'accès aux droits, le droit de visite et l'accès aux épiceries sociales.

- Un texto est envoyé au bénéficiaire pour l'informer des horaires et lieu de prise en charge. La fiche retour de prescription est renvoyée au prescripteur.



### Modalités

- 1) Compléter la fiche dématérialisée fournie
- 2) La transmettre, vérifier l'éligibilité
- 3) Validation du transport
- 4) Orientation vers un projet d'accompagnement à la mobilité

Pour les opérateurs externes :

### Grille Tarifaire

1 à 20 km A/R	0,15€/km
21 à 40 km A/R	0,10€/km
41 à 70 km A/R	0,07€/km
71 à 100 km A/R	0,05€/km

TRANSPORT D'UTILITÉ SOLIDAIRE

« BESOIN D'UN TRANSPORT FAITES APPEL AU TUS ! »

Quelles sont les conditions d'accès ?

Les conditions de résidence

1. Résider dans une commune rurale  
2. Résider dans une commune ou une conurbation de moins de 12 000 habitants (Sauf Amiens et Abbeville)

Les trajets ne doivent pas excéder 100 kilomètres Aller / Retour.

Les conditions administratives

- Être bénéficiaire ou être éligible à la Complémentaire Santé Solidaire  
ET
- Être allocataire du RSA ou être ayant droit  
 Être allocataire de l'ASS
- Être accompagné au titre de l'Accompagnement Global
- Être accompagné au titre de l'Accompagnement Social Exclusif  
 Être suivi par la PMI
- Être suivi par l'ASE (dans le cas d'un placement d'enfant)
- Jeunes ayant signé un CJM ou un CEJ

### Conditions d'usage

1. L'accès aux soins
2. L'accès aux droits
3. L'accès aux administrations
4. L'accès à l'offre alimentaire caritative
5. La réponse à un entretien d'embauche
6. Ou à un positionnement sur une formation
7. Le droit de visite

L'accès aux actions d'insertion financées par le Département sont exclues.

Tous les transports ne doivent être mobilisés que s'il n'existe aucune solution de droit commun.



## Perspectives 2025

### ➤ CléA

Maintenir les formations CLEA malgré la réforme de la formation professionnelle, nous ignorons si nous pourrons continuer cette démarche au-delà de 2024. En effet, depuis la disparition du plan de formation et du fond qui lui était alloué au profit du plan de formation de développement des compétences, nous essayons de maintenir la formation Cléa auprès des salariés en insertion en s'adaptant en fonction des futurs dispositifs de financement des formations. En effet, depuis la réforme de la formation professionnelle, nous bénéficions d'un financement OPCO et PIC IAE qui nous permet de continuer à assurer la formation CLEA. Formations qui sont soumises à un bonus dans nos conventions financières départementales.

### ➤ Développement de l'offre « Mobilité Solidaire » et TUS

Ce chantier a démontré son utilité et son intérêt tant social que professionnel, auprès de nos salariés, mais également des bénéficiaires des dispositifs et actions de l'APFE. Cependant, ce service a également montré certaines failles dans l'utilisation et la perception qu'en avait les bénéficiaires. La Mobilité solidaire a été vue par un grand nombre comme un service à la carte et un du. Dans l'optique de redonné son sens à notre chantier, mais également de sensibiliser, responsabiliser, et surtout de réinsérer ces derniers dans la réalité du quotidien économique des usagers des transports en commun ou des particuliers ; une participation financière symbolique est donc demandée aux bénéficiaires du chantier. Cette participation a donc pour vocation de limiter l'absentéisme des bénéficiaires, mais aussi permet dans une moindre mesure à la participation à l'entretien de la flotte de véhicules. Les gains collectés permettent d'obtenir et de travailler sur un léger autofinancement de notre chantier.

Nous constatons une augmentation des prescriptions TUS, ce qui nous permet de penser que ce mode de transport va se développer et ainsi permettre à des personnes de se déplacer pour l'accès aux soins, l'accès aux droits, visite enfants, passage d'examen du code....

### ➤ Nouveaux partenariats

Signature début 2025 d'une convention de partenariat pour le transport des salariés de l'EPISSOS sur POIX DE PICARDIE et AIRAINES.

Signature d'une convention de partenariat pour le transport des bénéficiaires de l'ADAPEI 80 IME Les Papillons Blancs pour le transport de leurs bénéficiaires sur leur lieu de stage.

Partenariat avec la CPAM de la Somme pour le transport de bénéficiaires sur des rendez-vous médicaux.